



# MA THÈSE EN 180 SECONDES

## Guide des candidat-e-s

Présenté par



POUR SES ACTIVITÉS, L'ACFAS BÉNÉFICIE DU SOUTIEN DE

Partenaire  
prestige



Caisse de dépôt et placement  
du Québec

Partenaire  
institutionnel



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Commission  
canadienne  
pour l'UNESCO

Grand partenaire  
diffusion et contenu



RADIO-CANADA

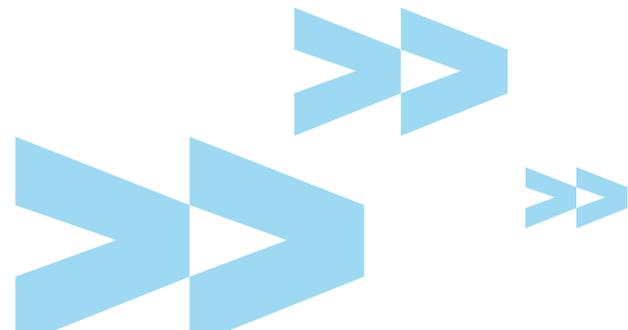
Partenaire  
gouvernemental

Québec 



## Table des matières

Présentation générale du concours .....	3
❖ Qu'est-ce que c'est?.....	3
❖ Historique .....	3
❖ Pourquoi votre université devrait-elle participer?.....	3
❖ Dates à retenir .....	3
Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation .....	4
❖ Critères d'admissibilité .....	4
❖ Règlements.....	4
➤ Contraintes techniques .....	4
➤ Présentation orale.....	5
➤ Support visuel.....	5
➤ Projection .....	6
❖ Critères d'évaluation.....	7
Inscriptions à la finale nationale .....	7
Coordonnées .....	8
Partenaires.....	8



## Présentation générale du concours

### ❖ Qu'est-ce que c'est?

Le concours Ma thèse en 180 secondes permet à des doctorant-e-s de présenter leur sujet de recherche en termes simples à un auditoire diversifié. Chaque participant-e doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et convaincant sur son projet de recherche.

Un appel est lancé à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur du Canada, afin que chacun organise un concours interne. Le ou la lauréat-e ainsi sélectionné-e représentera son établissement à la finale nationale qui se tiendra en ligne le jeudi 19 novembre 2020.

### ❖ Historique

Le concours Ma thèse en 180 secondes, créé par l'Acfas en 2012, est inspiré du concours *Three minute thesis* (3MT<sup>MD</sup>) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l'Université du Queensland, en Australie. Le concours québécois est le premier du genre en langue française.

### ❖ Pourquoi votre université devrait-elle participer?

Le concours Ma thèse en 180 secondes offre une occasion unique aux jeunes chercheur-euse-s de parfaire leurs aptitudes en communication, tout en leur donnant la possibilité de diffuser leur recherche dans l'espace public. Les présentations des finalistes des universités sont filmées et diffusées sur Internet, offrant ainsi une belle visibilité à votre établissement. De plus, le concours permet à votre université de faire la promotion des études supérieures auprès de vos étudiant-e-s de premier cycle au Canada et à l'international. Vidéos des finalistes 2019 diffusées sur le site Internet - [lien](#)

### ❖ Dates à retenir

- **28 octobre 2020** : Date limite pour organiser un concours interne au sein des universités et confirmation auprès de l'Acfas du nom du lauréat et envoi des documents associés (justificatifs, image de présentation, etc.).
- **Dates à communiquer à vos finalistes :**
- **Semaines du 2 et 9 novembre** : des pratiques virtuelles avec les finalistes auront lieu, dates à déterminer avec chaque finaliste.
- **Lundi 16 novembre 2020, 17 h 00 heure de Montréal** : pratique générale avec tou-te-s les finalistes.
- **Jeudi 19 novembre 2020**: Finale nationale virtuelle de MT180. Votre candidat-e doit être disponible l'après-midi et début de soirée. *Détails à venir.*

# Critères d'admissibilité, règlements et critères d'évaluation

## ❖ Critères d'admissibilité

Pour participer au concours, les candidat-e-s doivent satisfaire aux conditions d'admissibilité suivantes :

- Être inscrit-e-s ou avoir été inscrit-e-s dans un établissement d'enseignement supérieur canadien, dans un programme de doctorat recherche avec la rédaction d'une thèse (Ph. D.) pendant l'année universitaire en cours (de septembre 2019 à août 2020) ou avoir obtenu leur doctorat pendant cette même année universitaire;
- Représenter à la finale nationale l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel ils et elles ont été sélectionné-e-s à l'issue du concours interne;
- Être francophones ou s'exprimer en français;
- Être disponibles pour la finale virtuelle, le 19 novembre 2020, et pour la réunion préparatoire, qui aura lieu le lundi 16 novembre;
- Présenter un état d'avancement suffisant de leur projet de recherche doctoral;
- Ne pas avoir remporté de prix du jury ou du public lors d'une compétition nationale précédente de Ma thèse en 180 secondes;

Nota Bene : étudiant-e-s étranger-ère-s

Les étudiant-e-s étranger-ère-s inscrit-e-s dans un programme de doctorat d'un établissement d'enseignement supérieur canadien sont admissibles.

## ❖ Règlements

### ➤ Contraintes techniques

Lisez attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d'équité, elles s'appliqueront à tou-te-s les participant-e-s, sans exception. Il incombe à l'organisateur-riche de l'évènement de les mettre en œuvre.

### *Minutage*

- Les participant-e-s ont 180 secondes pour présenter leur projet de recherche de doctorat;
- Un chronomètre effectue le décompte en partant de 180 secondes jusqu'à 0. Il doit être situé en face du ou de la candidat-e et visible, si ce-tte dernier-ère le désire.
- Gardien-ne du temps :
  - Une personne gardienne du temps est placée de manière à être visible par le ou la candidat-e sans le ou la perturber;
  - Quand le ou la participant-e est prêt-e à commencer sa présentation, il ou elle l'indique à la personne gardienne du temps par un signe très clair, convenu d'avance;

- Le démarrage du chronomètre est ensuite marqué par un signal fort : le ou la participant-e peut alors commencer sa présentation;
- S'il ou elle le souhaite, le ou la candidat-e peut être averti-e quand il ne reste que 30 secondes avant la fin du chronomètre par un signal visuel significatif (drapeau, carton de couleur);
- Un signal sonore très fort (par exemple un klaxon) retentit quand les 180 secondes sont écoulées (aucune seconde de tolérance ne sera accordée).
- Si le ou la candidat-e n'a pas terminé sa présentation, à la fin des 180 secondes, il ou elle a le choix :
  - Soit il ou elle décide de continuer sa prestation et par là même, de se disqualifier pour la compétition;
  - Soit il ou elle décide de ne pas terminer sa présentation et donc d'être toujours admissible à la compétition.

### **Gestion des interruptions**

- En aucun cas, le chronomètre ne peut être remis à zéro (même si le ou la participant-e a un trou de mémoire, s'il ou elle s'aperçoit qu'il ou elle a fait une erreur ou s'il ou elle estime qu'il ou elle n'était pas prêt-e), sauf en cas d'incident technique majeur;
- Si un incident technique majeur se présente (par exemple, un micro ne fonctionne pas, une diapositive ne s'affiche pas, le chronomètre ne démarre pas, le signal sonore de départ ne se déclenche pas), c'est l'animateur-ric(e) (sous l'autorité du/de la coordonnateur-ric(e) du concours) qui doit interrompre la compétition et le ou la participant-e est autorisé-e à recommencer sa prestation, une fois l'incident réglé;
- Le ou la participant-e n'est en aucun cas autorisé-e à interrompre lui-même ou elle-même sa présentation.

### ➤ **Présentation orale**

- La présentation orale doit se faire en français;
- Aucun accessoire ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.;
- Le ou la candidat-e a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, mais le temps ne sera pas arrêté;
- Le ou la candidat-e utilisera le matériel disponible dans le lieu où se déroule la finale : micro (cravate, casque, bâtons, sur pied), lutrin ou pupitre s'il ou elle le désire;
- L'organisateur-ric(e) de la compétition MT180 préviendra les candidat-e-s du matériel mis à leur disposition au minimum deux semaines avant la compétition. Les candidat-e-s devront, le cas échéant, faire part de leurs préférences à l'institution organisatrice dans les délais que celle-ci aura indiqués.

### ➤ **Support visuel**

- Les candidat-e-s peuvent accompagner leur présentation d'un visuel. Ce n'est pas obligatoire, mais très fortement conseillé;

- Les candidat-e-s n'ont droit qu'à une seule diapositive, non animée, pour illustrer leurs propos. Celle-ci sera projetée sur un grand écran, en arrière de la scène;
- Aucun support audio ou vidéo ne sera autorisé;
- Les textes figurant sur la diapositive doivent être en français;
- Les candidat-e-s devront s'assurer que les images utilisées sont libres de droits ou s'assurer d'avoir l'autorisation des auteur-ric-e-s des images pour l'utilisation dans le cadre de ce concours;
- Les nom et prénom du ou de la candidat-e, le logo de son université et le titre non vulgarisé de sa thèse ne devront pas apparaître sur le visuel;
- Le titre complet et non vulgarisé de la thèse sera affiché sur une diapositive de présentation, préparée par l'organisateur-ric-e du concours, avec le prénom et le nom du ou de la candidat-e. Ce titre non vulgarisé sera également annoncé oralement par l'animateur-ric-e de la compétition avant chaque prestation;
- La diapositive doit être en format PowerPoint (.ppt ou .pptx) et devra respecter la taille, l'orientation et la définition demandée par l'organisateur-ric-e de la compétition;
- Un titre de présentation peut éventuellement être inscrit sur le visuel. Il doit différer du titre non vulgarisé de la thèse menée par le ou la doctorant-e;
- L'organisateur de la compétition préviendra les candidat-e-s du format, de la taille et de la définition nécessaires pour leur visuel. Les candidat-e-s devront faire parvenir leur visuel à l'organisateur-ric-e dans les délais que celui-ci ou celle-ci aura indiqués;
- La diapositive du ou de la candidat-e participant à la finale nationale devra être envoyée au plus tard le 6 avril 2020 à l'équipe de l'Acfas par la personne responsable de la compétition dans l'université;
- Des corrections mineures pourront être apportées à ce visuel le jour de la finale nationale, au cours de la répétition générale.

➤ **Projection**

- Tous les visuels seront intégrés dans un seul document PowerPoint qui sera projeté pendant la finale. Il incombe à l'organisateur-ric-e de l'évènement de préparer ce fichier;
- Il est recommandé qu'un écran soit installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte du chronomètre.

## ❖ Critères d'évaluation

Les membres du jury évalueront les présentations données par les doctorants en se basant sur trois grands critères :

### 1. Talent d'orateur-riche et implication (noté sur 6)

Le ou la participant-e a-t-il ou a-t-elle :

- démontré des qualités d'orateur-riche : voix claire et assurée, rythme, fluidité, gestuelle, présence sur scène, etc.
- transmis sa passion pour son sujet d'étude?
- suscité la curiosité du public pour son sujet?
- fait part d'intérêts personnels ou de liens éventuels avec la société?

### 2. Vulgarisation (noté sur 6)

Le ou la participant-e a-t-il ou a-t-elle :

- expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible?
- utilisé l'humour, les figures de style, des exemples pertinents, pour illustrer son propos?

### 3. Structuration de l'exposé (noté sur 6)

- La structure de l'exposé et l'enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?
- Le ou la participant-e a-t-il ou a-t-elle expliqué clairement les recherches qu'il ou elle mène?
- Les différentes parties de l'exposé (introduction, développement, conclusion) étaient-elles équilibrées?

### 4. Coup de cœur (noté sur 2)

Point particulièrement exceptionnel laissé à la libre discrétion de chaque membre du jury. Il peut notamment s'agir ici de souligner l'originalité de la présentation.

Ces critères pourront être rappelés dans une feuille d'évaluation qui sera remise à chaque membre du jury le jour de la compétition.

## Inscriptions à la finale nationale

La personne responsable du concours dans chaque établissement d'enseignement supérieur canadien devra envoyer à l'Acfas avant le 28 octobre 2020 les documents ci-dessous :

- Le justificatif d'inscription à l'université du ou de la lauréat-e, pendant l'année universitaire en cours (de septembre 2019 à août 2020) ou le document justifiant qu'il ou elle a soutenu (ou va soutenir) sa thèse de doctorat pendant cette même année

universitaire (2019-2020). Pour les universités ayant reporté leur finale à l'automne, elles pourront exceptionnellement fournir un justificatif qui comprendra la session d'automne, soit jusqu'en décembre 2020;

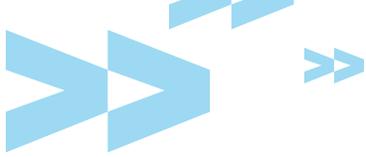
- La photocopie de sa carte d'étudiant-e valide;
- Ses coordonnées complètes : nom, prénom, adresse courriel valide jusqu'en décembre 2020, adresse postale et numéro de téléphone personnel;
- Le titre de son projet de recherche de doctorat non vulgarisé ainsi que la date de dépôt de son travail si celui-ci a déjà été déposé;
- Les coordonnées complètes de son ou sa directeur-riche de doctorat : nom, prénom, adresse courriel valide, adresse postale et numéro de téléphone;
- S'il ou elle en a une, la diapositive utilisée pour sa présentation lors de la finale interne à l'université, respectant les règlements et au format demandé (détails à venir);
- Sa photo (portrait) de bonne qualité (résolution : 300 dpi) que l'Acfas pourra utiliser sur son site Internet ou dans les médias sociaux;
- La feuille de cession de droits à l'image remplie et signée;
- La fiche candidat-e dûment complétée (détails à venir);
- Le numéro d'assurance sociale du ou de la candidat-e;
- Le logo de l'université dans une résolution suffisamment bonne pour un affichage sur grand écran.

## Coordonnées

Pour obtenir des renseignements sur la façon de coordonner le concours Ma thèse en 180 secondes, veuillez communiquer avec :

**Sabrina Giroux**  
Chargée de projets  
Acfas  
Tél. : 514 849-0045, poste 229  
[sabrina.giroux@acfas.ca](mailto:sabrina.giroux@acfas.ca)





#MT180

## Partenaires de l'activité

Présenté par



Canadian Association  
for Graduate Studies

Association canadienne  
pour les études supérieures

